

Au Conseil Intercommunal
de l'Association Scolaire intercommunale
de Cossonay Veyron – Venoge

Préavis du Comité de Direction no. 03-2024 Règlement du Conseil intercommunal de l'ASICOVV

Madame la Présidente,
Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués,

Préambule

L'ASICOVV a été mise en place en 2017 et conformément à la loi sur les communes, sont organe délibérant doit se doter d'un règlement du conseil intercommunal.

Proposition de règlement

Après lecture de plusieurs règlements d'entités similaires à notre association, le Comité de Direction vous propose, en annexe, une version classique approuvée par le Canton et qui a fait ses preuves dans les diverses communautés scolaires qui nous entourent.

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction de l'ASICOVV vous propose, Madame La Présidente, Mesdames les Déléguées et Messieurs les Délégués, d'adopter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASICOVV

- vu le préavis du Comité de Direction No. 03-2024 relatif au règlement du conseil intercommunal de l'ASICOVV
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'accepter le règlement tel que présenté.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Anne-Lise Prime Nadia Isani Ben Nsir
Présidente Secrétaire

Adopté par le CODIR en séance du 21.02.2024

Annexe : règlement du CI ASICOVV